Publié le 18 mars 2010

Action 70 : Aider au développement des entreprises

La Sem Action 70 est l'agence de développement économique du département de la Haute-Saône. Grâce à un partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement économique, la Sem permet d'apporter une réponse unique à la problématique de l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises.

« Afin d'être performants dans les projets d'entreprises, nos missions ont été précisées par le Conseil général de la Haute-Saône à travers deux métiers : le conseil en développement économique et la construction de bâtiments » explique Philippe Craimet, directeur de la Sem. Grâce à un partenariat avec les autres acteurs intervenant sur le développement économique (chambres consulaires, banques…), formalisé dans le cadre d'un comité mensuel qui se prononce sur les différents projets élaborés avec le soutien d'Action 70, les entrepreneurs trouvent au sein de la Sem des interlocuteurs susceptibles de les accompagner jusqu'au dossier de création et même au-delà. Pour cela, la Sem a mis en place un plan de visite permettant un suivi des entreprises durant 3 ans afin de les aider dans leur évolution mais aussi dans leurs difficultés, la pérennité des entreprises constituant un des axes forts de la stratégie de développement économique d'Action 70.

Autre caractéristique d'Action 70, la gestion et l'animation d'Haute-Saône Initiative, plateforme membre du réseau « France Initiative » qui accorde aux porteurs de projet un prêt d'honneur sans intérêts ni garantie personnelle destinée à renforcer les fonds propres de leurs sociétés. La Sem assure également une mission de promotion et de communication à travers des évènementiels comme le Trophée annuel des entreprises. Relais de l'Agence régionale de développement économique, Action 70 accueille aussi les entreprises exogènes et leur offre les conditions optimales d'implantation grâce à son schéma départemental d'aménagement du territoire qui structure le développement local.

La construction de bâtiments industriels est l'autre métier d'Action 70. « Pour fixer les entreprises sur le territoire, il faut des bâtiments, » explique Philippe Craimet. « Aujourd'hui 50 % des entreprises sont installées dans les zones d'activité. » En tant qu'opérateur en immobilier sur ces zones, la Sem a créé un concept novateur, l'hôtel d'entreprises. Il s'agit de bâtiments d'activité d'une surface totale de 550 m² aménagés en quatre cellules de 90 à 220 m². Ces locaux simples, aux modestes loyers de 2,66 €/ m², sont destinés au secteur de l'artisanat et de l'industrie avec une convention d'occupation de cinq ans. En 2009, quatre hôtels d'entreprises ont vu le jour, leur taux de remplissage était de 75 % en janvier 2010.